Présentation du projet d'avis sur les projets de SNBC et de PPE

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/04/2019

Saisine liée :
CLIMAT-ÉNERGIE : LA FRANCE DOIT SE DONNER LES MOYENS - AVIS SUR LES PROJETS DE SNBC ET DE PPE
Revoir la séance du 9 avril 2019

Temps forts de la séance :

- ***Communications du Président Patrick BERNASCONI***
- ***Intervention d'Anne-Marie DUCROUX, présidente de la section environnement***
- ***Présentation du projet d'avis***
- ***Intervention d'Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire***
- ***Déclarations des groupes***
- ***Amendement***
- ***Vote***

La séance plénière du 9 avril est consacrée à la présentation du projet d'avis sur les projets de Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), rapporté par Guillaume Duval et Madeleine Charru, au nom de la section de l'environnement présidée par Anne-Marie Ducroux.

En présence d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Depuis plusieurs mois, des millions de personnes manifestent en France et dans le monde contre le retard pris dans la lutte contre le changement climatique. Parallèlement, le mouvement des « gilets jaunes » a rappelé combien l'articulation entre transition énergétique et justice sociale reste délicate. C'est dans ce contexte que les projets de SNBC pour 2019-2033 et de PPE pour 2019-2028 sont soumis au débat.

Ce sont elles qui doivent fournir à tous les acteurs un cadre stable leur permettant d'investir massivement dans la transition énergétique.

Le CESE s'est déjà prononcé le 20 février 2019, dans son avis sur l'Article 1er du projet de loi relatif à l'énergie, à la demande du gouvernement, sur les modifications qu'il souhaite apporter à la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 pour la rendre compatible avec les évolutions proposées.

La section note l'important retard pris lors de la première période de programmation 2015-2018. Malgré cela, le nouveau projet de SNBC vise désormais la « neutralité carbone » à l'horizon 2050, une élévation des objectifs que le CESE a saluée. Celle-ci n'a cependant de sens que si les moyens sont pris pour accélérer la transition énergétique dès les prochaines années.
La section déplore que le nouveau projet de PPE n'inclue toujours pas la Programmation prévisionnelle de l'emploi et des compétences (PPEC) prévue par la LTECV.
La section, dans ce projet d'avis, formule des préconisations autour de 4 axes.

© - copyright CESE - Novembre 2026